VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 27 SEPTEMBRE 1916 — No. 48

ABONNEMENTS

Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 5 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

[illegible] communications concernant le [illegible] l'imprimerie devront être adress[illegible] [illegible]itoba
42 Avenue [illegible]er,
[illegible]niface, Man.
Téléphone: [illegible]ain 3377.

L'HON. M. ROGERS

L'honorable M. Rogers est en ce moment premier-ministre intérimaire du Canada, en l'absence de sir Robert Borden. Evidemment M. Rogers possède la confiance de ses collègues, malgré les attaques de ses adversaires gros et petits.

L'AFFAIRE GALT-ROGERS

En somme, il s'agit tout simplement de savoir si les juges ont le *droit* d'accepter des situations de commissaires et d'en retirer du salaire.

Le Ministre des Travaux Publics a lu à M. Galt la section 33 de l'Acte des Juges :

"Aucun juge de la Cour Suprême du Canada ou de la Cour de l'Echiquier du Canada, ou d'aucune autre Cour Supérieure ou de Comté au Canada, ne pourra, directement ou indirectement, comme directeur ou gérant d'aucune corporation, compagnie ou firme, ou d'aucune autre manière quelconque, pour lui-même ou pour d'autres, se livrer à aucune occupation ou affaire autre que ses devoirs judiciaires; mais chaque tel juge devra se consacrer exclusivement à tels devoirs judiciaires."

Avec une pareille clause, les juges peuvent-ils, oui ou non, sortir de leurs attributions de magistrats siégeant dans les tribunaux ordinaires du pays ?

Depuis de longues années, les commissions de juges sont fréquentes. Les deux partis politiques les ont créées couramment.

Mais la loi, interprétée strictement, permet-elle cette pratique ? C'est cette question que soulève M. Rogers, et qui va probablement être réglée une fois pour toutes.

La partie suivante de l'altercation du juge Galt et du Ministre des Travaux Publics concrétise tout le débat :

—M. Rogers :

"Quoi qu'on dise couramment, dans la rue, que ceux qui ont pris part à cette Commission ont reçu de grosses sommes d'argent, je ne puis croire que tel soit le cas. Je regretterais beaucoup qu'il en fût ainsi, car, d'après la loi, si un juge reçoit quelque argent, cela est purement et simplement du péculat."

— Si vous continuez à parler de la sorte, je vais vous arrêter, interrompit le commissaire.

— D'après la loi, cela est tellement clair que cela ne requiert pas de commentaires, continua M. Rogers.

— Et que faut-il penser de la récente Commission d'Ottawa, demanda le commissaire ?

— Je suis heureux que vous ayez attiré mon attention là-dessus. Les cas ne sont pas du tout semblables.

Le gouvernement a pris soin de ne pas nommer une commission avant d'aller devant le parlement pour en obtenir pleine saction."

L'honorable M. Rogers a ajouté qu'il mentionnait cela, avec l'intention la plus bienveillante.

Le commissaire: "J'apprécie cela; mais il me semble qu'il est un peu tard pour un ministre de la couronne pour venir ici et donner aux juges des leçons sur leurs devoirs, quand des commissions ont fait de la besogne depuis des années et, il faut l'admettre, une besogne nécessaire et qui a produit beaucoup de bien. Ne croyez-vous pas que toute instruction devrait venir du ministre de la justice et non de vous.

M. Rogers : "Je ne donne pas d'instruction; je signale simplement les dispositions de la loi.

Le commissaire : "Je crois que vous allez au delà de vos attributions.

M. Rogers : "Je signale simplement le point comme citoyen. Je déclare simplement ce que je croyais que vous seriez heureux d'entendre."

Les articles de "La Presse"

Nous avons attiré l'attention de nos lecteurs il y a quelques jours sur les solides articles publiés par *La Presse* au sujet du recrutement chez les Canadiens-français.

Il paraît que les journaux anglais de l'Est deviennent plus prudents depuis le commencement de cette série d'articles du grand quotidien de Montréal.

Dans l'Ouest, on continue d'être injuste pour la province de Québec, et pour toute notre race.

L'écrivain qui s'est chargé à *La Presse* de disséquer les chiffres, les faits et les circonstances de l'enrôlement au Canada mérite la reconnaissance de tous ses compatriotes. Mais, nous avons une suggestion à faire : pourquoi ses articles ne seraient-ils pas traduits en anglais, imprimés en brochure et répandus par milliers dans toutes les provinces anglaises du pays ? Car le plaidoyer de *La Presse* si remarquable soit-il, n'est pas lu par beaucoup d'Anglais. Il y a si peu d'Anglais qui savent le français au Canada !

Malgré tous les préjugés qui existent à notre égard, n'oublions pas que la grande majorité de la population des provinces anglaises a surtout besoin d'être renseignée.

Lorsque les Canadiens-français pourront disposer d'un capital quelconque, il leur faudra prendre pied dans la presse anglaise. En attendant, la Brochure—comme celle que nous suggérons aujourd'hui —pourrait nous rendre les plus précieux services.

L'EMPRUNT NATIONAL

L'Emprunt National, qui avait été fixé à $100,000,000, a été souscrit abondamment par le peuple canadien. Ce n'est pas seulement $100,000,000 qui ont été souscrits, mais $169,000,000 !

Les grosses et les petites bourses ont contribué.

Si l'on songe que l'économie canadienne avait acheté l'an dernier pour $150,000,000 d'obligations de l'Etat, on doit nécessairement conclure qu'il y a dans le pays d'énormes disponibilités.

Après deux ans de guerre et de dépenses considérables, le Canada est donc loin de la banqueroute qu'on nous prédisait ! ! La vérité, c'est que le Canada est à la veille d'une grande période de prospérité.

Le développement intensif de l'agriculture, l'impulsion donnée à l'industrie et la frugalité pratiqué par le peuple, tout cela va contrebalancer facilement les dépenses que nous impose la guerre.

Ajoutons que la plus grande partie de l'argent dépensé pour la guerre est dépensé au pays même. Les $169,000,000 qui viennent d'être souscrits, et qui seront acceptés en entier sous peu, donneront du 5% aux porteurs de titres et alimenteront l'industrie canadienne.

A PROPOS DE COMMISSIONS ROYALES

Le gouvernement Norris et ses journaux peuvent faire tout le tapage qu'ils voudront !

Jusqu'à présent les nombreuses commissions royales dont nous avons été gratifiés depuis un an n'ont abouti à rien.

Mais elles coûtent à la province des sommes considérables.

Les commissaires reçoivent de hauts salaires, et toute une nuée d'avocats s'acharnent à la curée.

Quand toutes ces enquêtes royales seront terminées, le Manitoba aura probablement gaspillé une somme suffisante pour bâtir à elle seule une des ailes du nouveau Palais Législatif.

Le déclin de l'armée allemande

"Les trois millésimes de la guerre mondiale ont une signification très caractéristique. 1914, c'est le millésime rouge, la période du péril dont l'angoisse s'est poursuivie jusqu'au 15 novembre; c'est aussi l'époque des miracles.

1915 est l'année noire, l'année des ennuis, des épreuves, des incidents diplomatiques, des tâtonnements et des écoles.

Enfin l'année 1916 est l'année vermeille. Son été se dore déjà de l'aurore des victoires certaines, dans l'ascension glorieuse de tous les Alliés."

Ainsi s'exprime le général Cherfils.

Il devient en effet de plus en plus évident, si l'on embrasse l'ensemble des événements récents sur tous les fronts : 1o que les Alliés seuls sont sur l'offensive partout d'une manière persévérante et durable; 2o que toutes les réactions de l'ennemi sont condamnées à un échec constant et que leur vigueur est sur son déclin.

Depuis plus de deux mois, on pouvait dire jusqu'à jeudi dernier, que les Boches n'avaient même pas pû essayer une seule contre-offensive sur le front de la Somme. De multiples contre-attaques, d'ailleurs sans aucun succès avaient eu lieu, mais aucune d'elles ne pouvait prendre le nom de contre-offensive. Pour réussir, une contre-attaque doit se produire pour ainsi dire du tic au tac, c'est-à-dire dans le moment de désordre qui suit obligatoirement toute attaque, avant que l'adversaire ait eu le temps d'organiser la nouvelle position conquise. Les contre-attaques françaises comme on le voit aisément dans chacun des communiqués de Joffre ont toujours ce caractère de spontanéité. Aussi sont-elles réellement redoutables pour l'ennemi. Celles des Allemands au contraire, à cause sans doute des effets extraordinairement terribles et démoralisants de l'artillerie française, exigent des remises en mains et des réorganisations de troupes préalables. Aussi sont-elles vouées à l'échec et le terrain une fois conquis par les Français leur reste-il toujours à peu près en entier entre les mains.

Jeudi dernier cependant, les Allemands semblent avoir eu dans l'idée de faire une réelle contre-offensive. Quatre-vingt-dix mille soldats, choisis parmi les meilleurs, sous les ordres directs du généralissime boche, le maréchal Von Hindenburg, attaquèrent sur un petit front de quelques milles les lignes françaises au nord de la Somme. Ces lignes avaient à peine été organisées, nos troupes les ayant occupées moins de quarante-huit heures avant l'attaque en question. Elles n'avaient donc rien de comparable avec les tranchées bétonnées préparées pendant dix-huit mois par les Boches, et que les soldats de Foch prirent en quelques heures le 1er juillet dernier. Malgré cela, les vagues allemandes se brisèrent les unes après les autres, cinq de leurs régiments furent presque anéantis et, malgré des efforts caractérisés de "désespérés" par le communiqué, les Boches, brisés, durent abandonner la partie, avant la chute du jour, ayant subi des pertes désastreuses. La seule tentative de contre-offensive déterminée et sérieuse de la part des Allemands depuis que l'initiative était passée aux Français venait d'échouer, malgré le soin avec lequel elle avait été préparée, malgré que Von Hindenburg l'ait dirigée en personne, malgré le choix très judicieux du point d'attaque, Combles, Rancourt et Bouchavesne, c'est-à-dire du point de contact des troupes françaises et anglaises, malgré une offensive dirigée seulement contre les Français qui risquaient ainsi d'avoir leur flanc gauche moins bien protégé, puisque les effectifs alliés sur ce flanc dépendaient d'un autre chef et que certains flottements dans les ordres et leur exécution pouvaient se produire. La riposte française fut d'ailleurs si terrible qu'une division boche qui était en route depuis la veille pour la Russie fut rappelée en hâte sur la Somme.

Cette réaction désastreuse, ce sursaut malheureux de l'armée allemande qui ne sera pas le dernier, il faut nous y attendre, n'en démontre pas moins ce qui n'est plus un secret pour personne: l'armée boche est sur son déclin — très avancée sur son déclin.—

"Désormais les Allemands ne sont plus que défensifs sur tous les théâtres de la guerre unique. Les ressources leur manquent pour créer ou reconstituer les unités nouvelles, qui seules permettent d'entretenir le souffle d'une offensive importante.

Rien n'est expressif comme d'examiner en raccourci les dispositions successives des Boches, pour réunir les moyens avec lesquels ils ont frappé leurs grands coups de surprise.

A la fin de l'été 1914 ils constituent l'armée des Flandres, celle qui a échoué devant Ypres. Elle était magnifiquement composée de 6 corps d'armée allemands nouveaux, créés de toutes pièces, cadres et troupes, et d'une division bavaroise.

En janvier 1915, pour prononcer la première offensive en Pologne, ils ont pu former encore quatre corps et une division bavaroise. Puis ç'en est fini des corps nouveaux, faits des cadres et des réserves disponibles. En mars 1915 on forme 18 divisions nouvelles ; mais, par un artifice spécial, on emprunte un régiment constitué à 54 divisions existantes, ainsi réduites à trois régiments, et on obtient ainsi 54 régiments, groupés en 18 divisions. Les nouveaux numéros de ces divisions ne sont qu'une fiction mensongère, qui n'ajoute rien à la puissance totale de la masse allemande. Au contraire, l'extension donnée à son front en réduit d'un tiers la densité.

Enfin, en mai 1915, pour alimenter l'offensive de Galicie, on constitue 10 brigades avec, non plus des régiments, mais des bataillons prélevés un peu partout. Il ne reste plus pour faire des régiments nouveaux que des troupes d'étapes et de forteresses. On a pris celles de Metz et du Rhin pour alimenter l'attaque sur Verdun. L'opération du Danube contre la Serbie a, été faite avec l'armée Galwitz, retirée du front russe, et surtout avec l'armée bulgare.

La réaction en Picardie a dû être improvisée avec des compagnies isolées, prélevées sur l'ensemble du front et hâtivement réunies en bataillons.

A l'heure actuelle, loin de pouvoir créer des formations nouvelles, même avec des solutions de fortune, les Allemands en sont réduits à ne plus pouvoir qu'alimenter leurs unités."

L'Allemagne souffre d'une telle pénurie d'hommes, qu'elle ne sait plus où en trouver. On nous apprenait la semaine dernière que des troupes turques se battaient non seulement en Galicie; mais jusqu'aux environs de Riga—près de la mer Baltique ! Or, la pauvre Turquie se bat en Galicie, monte la garde sur le Danube et a des contingents en Thrace; elle doit veiller sur les Dardanelles et sur les côtes de l'Asie-Mineure; elle est engagée sur tout le front d'Arménie, elle mène campagne en Perse, elle est en Mésopotamie, elle tire du canon en Arabie et sur les confins de l'Egypte. C'est beaucoup entreprendre, alors qu'elle est menacée si gravement par le grand-duc Nicolas. A vouloir se faire aussi "uber alles" que l'Allemagne, la Turquie périra.

On conçoit donc aisément qu'avec des ressources aussi restreintes, les Allemands soient condamnés à ne pouvoir que se défendre. Aussi devons-nous nous attendre bientôt à les voir reculer leurs lignes en Belgique et en France, afin de diminuer leur front. Sans doute, ils ne le feront qu'à la dernière extrémité; leur orgueil incommensurable les y poussera. Ce sera peut-être notre chance de le sécraser alors complètement; car une retraite de ce genre peut devenir désastreuse si les troupes qui y prennent part, comme vaincues, sont trop affaiblies moralement et trop peu nombreuses pour empêcher que la retraite ne se transforme en déroute.

Il devait en être ainsi. L'équilibre des forces physiques est définitivement en notre faveur. Sans doute nos 300 millions d'habitants contre les 150 millions des empires centraux nous assuraient plus de régiments qu'eux. *Mais il fallait du temps* pour transformer en *soldats* les *hommes* d'Angleterre et de Russie. Et ce sera là l'immortel gloire de la France, comme l'a si bien dit Lloyd George, d'avoir sauvé non seulement la France, mais l'humanité toute entière, en versant généreusement son sang à flot pendant des mois—presque des années — afin de gagner quelque chose de très précieux dans ce monde, d'indispensable pour la civilisation en fin juillet 1914 : *du temps.*

ET LA GRECE !

"Qui va prendre en mains la cause de la Grèce, dans la conférence de la paix, dit M. Venizelos, si nous restons inactifs, pendant que la moitié du monde se bat pour la civilisation ? "

"Si nous ne nous rangeons pas du côté des alliés de l'Entente, nous perdons toute la Macédoine occupée par les Bulgares. Les Alliés de l'Entente vont être victorieux, j'en suis fermement convaincu. Nous serons alors placés dans un dilemne. Ou bien les Alliés signeront une paix séparée avec la Bulgarie, lui permettant de retenir la Macédoine, occupée sans opposition de notre part ; ou bien, la victoire des alliés sera complète, alors, la Macédoine conquise à la pointe de la baïonnette contre les Bulgares, sera attribuée à la Serbie."

COUPS DE PLUME

La Libre Parole avait écrit dans un récent article: *Nous espérons malgré tout que* M. Norris verra bientôt sa faute et la réparera"

La Liberté s'occupant de *La Libre Parole,* n'avait cité que cette dernière partie de tla phrase : "M. Norris verra bientôt sa faute et la réparera."

Il ne nous paraît pas que *La Liberté* ait prétendu faire une citation de *La Libre Parole;* elle a plutôt voulu, croyons-nous résumer l'esprit de l'article. Il peut y avoir entre les deux journaux matière à discussion là-dessus. Mais comme nous avons nous-mêmes reproduit l'article de *La Liberté,* nous tenons aussi à noter le texte complet de *La Libre Parole.*

* * *

Avec toutes ses Commissions royales, toutes ses enquêtes et toutes ses lois, si le gouvernement Norris en appelait à l'électorat, après un an de pouvoir, il serait balayé par le flot populaire. Ça viendra.

Le nouveau programme scolaire manitobain

(Les Cloches de Saint-Boniface)

Chaque année le département de l'instruction publique de la province publie un programme des matières à étudier dans les écoles. Nous attendions avec une particulière anxiété le programme de l'année scolaire 1916-17. Le gouvernement allait-il rayer de ce programme la partie bilingue avec le même sans-gêne qu'il avait fait voter l'hiver dernier par une majorité docile l'abolition de la clause garantissant l'enseignement bilingue ? Le nouveau programme nous a apporté la réponse à cette question. Il ne contient aucune trace d'enseignement bilingue pour les huit premiers grades ou écoles élémentaires. C'est la mise en pratique d'une manière brutale du principe de l'abolition complète de l'enseignement bilingue votée à la dernière session de la Législature. Le règlement XVII de l'Ontario pourvoit à l'enseignement du français pendant une heure, ou plus sur autorisation spéciale de l'inspecteur en chef, dans les écoles où il était enseigné avant sa promulgation. Le programme manitobain est encore plus radicale; il ne daigne pas même mentionner la langue des découvreurs et des pionniers de l'Ouest canadien pour la proscrire. C'est la mort sans phrase ou l'étranglement à la manière du bandit au coin d'un bois.

"Pas n'est besoin de dire que la minorité a bondi sous l'outrage et qu'elle refuse absolument de passer sous les fourches caudines d'un pareil ukase. Elle n'entend pas qu'on fasse ainsi litière de son triple droit naturel, constitutionnel et moral, à la façon de l'Allemagne se ruant sur la Belgique. Aussi *l'Association d'Education,* vers laquelle se sont tournés tous les cœurs à la nouvelle de cette nouvelle infamie, a fait entendre une énergique protestation et donné le mot d'ordre qui servira de signe de ralliement au cours de la nouvelle lutte qui s'engage dans le champ clos de l'école."

Après avoir donné le texte de cette protestation les *Cloches* continuent :

"Comme le fait remarquer la résolution ci-dessus, l'enseignement dans les écoles primaires et l'école normale, conformément au nouveau programme, ne doit être donné qu'en anglais. Nous n'insisterons pas sur ce que renferme d'abusif et de faux à diverse point de vue cet étrange décret. Cela saute aux yeux. Nous ajouterons seulement quelques renseignements sur les écoles normales. Jusqu'à l'hiver dernier le Manitoba avait quatre écoles normales bilingues: une française à Saint-Boniface, une polonaise à Winnipeg, une ruthène à Brandon et une allemande à Morden. Elles ont été abolies toutes quatre. On a enlevé le crucifix de celle de Saint-Boniface et on en a fait une simple annexe de l'école normale de Winnipeg. A l'heure actuelle cinquante élèves, presque tous des jeunes filles, y suivent le cours d'automne donné exclusivement en anglais, sous la direction d'un principal protestant.

* * *

"Le programme d'études a deux parties. La première couvre les huit premières classes ou classes élémentaires et la seconde les quatre dernières ou classes secondaires. Ces quatre classes constituent la *high school* proprement dite et conduisent à l'obtention des divers diplômes d'instituteurs et d'institutrices.

"Par une étrange contradiction, pour ne pas dire un raffinement de persécution, on retrouve dans ces classes tout le programme bilingue des années précédentes avec la différence cependant que le français et l'allemand, jusqu'ici obligatoires pour les diplômes bilingues, sont devenus facultatifs pour tous les élèves qui, aux examens, pourront remplacer, à leur gré, l'algèbre ou la géométrie par les matières françaises ou allemandes indiquées.

"Le programme applique à toutes les écoles le principe radicalement faux de l'étude des langues autres que l'anglais dans les classes supérieures seulement. Cette méthode n'a conduit jusqu'ici, tant dans l'Ontario qu'au Manitoba et partout où elle est en usage, qu'à la connaissance ridicule de ce que l'on désigne sous le nom de *Parisian French.* On perd un temps précieux dans les *high schools* à étudier les langues étrangères sans en arriver à aucun résultat appréciable. C'est en vain qu'on étale dans les programmes toute une nomenclature d'auteurs français qu'on prétend faire étudier à des élèves à qui on n'a jamais appris à lire cette langue. Ce n'est ni dans le cours supérieur des Frères, ni dans les principes de littérature du P. Mestre, pas plus que dans Mme de Sévigné, Fénelon, Chateaubriand, Veuillot, Daudet, Bazin et d'autres que les élèves des *high schools* apprendront à lire et à comprendre le français, mais bien dans l'alphabet et dans des livres de lecture gradués, ainsi que dans des traductions appropriées. Jusqu'à présent le programme avait conservé ces principes de saine pédagogie pour nos écoles bilingues élémentaires et nos élèves parvenaient aux classes supérieures suffisamment outillés pour aborder le programme de littérature française qu'on a laissé subsister. On renonce ainsi à construire à ras de sol pour construire dans les airs !

"En voilà plus qu'il ne faut pour faire toucher du doigt l'inanité, en même temps que la profonde injustice, du nouveau programme d'études. Sa mise en pratique empêcherait les enfants canadiens-français d'apprendre même à lire le français à l'école. Aussi l'on n'en tient aucun compte. Le français s'enseigne comme les années passées.

Qu'adviendra-t-il ? L'heure est grave. Le gouvernement a aboli le système d'inspection bilingue et distribué les écoles d'après le principe territorial. Il a assigné à chaque inspecteur un territoire défini. Nombre de nos écoles seront inspectées par des inspecteurs non seulement protestants, mais ne sachant pas même un mot de français. Un de nos trois inspecteurs franco-anglais a été congédié et on a confié aux deux autres un territoire aux confins duquel est limitée leur juridiction. Bien qu'un double inspectorat n'ait pas été établi, comme dans l'Ontario, le département de l'instruction publique pourra toujours, comme il l'a fait l'automne dernier, envoyer les inspecteurs spéciaux qu'il voudra.

"Nous ne disons pas ces choses pour décourager qui que ce soit, mais pour renseigner d'une manière aussi complète que possible nos nombreux amis des autres provinces, notamment ceux de la province de Québec, qui nous témoignent déjà la plus vive sympathie et nous donnent l'assurance d'un généreux et fraternel appui."

L'ARRESTATION DES JOURNALISTES

Le juge Galt siégeant comme commissaire enquêteur de la construction du Collège Agricole de Saint-Norbert a fait comparaître devant lui samedi, M. Edward Beck, rédacteur en chef du *Telegram,* Monsieur V. R. W. Deacon et Monsieur Stanley Beck, assistants rédacteurs au même journal, et M. Knox McGee, rédacteur du *Saturday Post.*

Il a demandé compte à ces journalistes des articles qu'ils avaient publiés au sujet de l'interrogatoire de l'Hon. M. Rogers, la veille.

Le rédacteur du *Telegram* a refusé de prêter serment. Il a informé la Commission que, selon lui, la Commission était illégale, n'avait aucune juridiction et constituait une violation du statut fédéral qui règlemente la conduite des juges.

M. Beck a ensuite déclaré qu'il ne voulait pas se soumettre à un examen. Il a été condamné à un mois de prison et à $500.00 d'amende.

M. B. Deacon a été condamné à deux semaines de prison et $100 d'amende; M. Stanley Beck à un mois de prison; M. Knox McGee, à un mois de prison et $500 d'amende.

Tous les journalistes, sauf un, ont défié l'autorité du commissaire.

Quatre heures plus tard, M. R. A. C. Manning et M. F. M. Burbidge comparaissaient devant l'honorable juge Haggart de la Cour d'Appel et demandait l'*habeas corpus* pour les prisonniers. Le juge accorda l'*hapeas corpus* intérimaire jusqu'à samedi prochain le 30, alors que l'affaire se plaidera au mérite.

UN TERRIBLE MALHEUR

Nous apprenons avec beaucoup de regret l'accident horrible qui vient de plonger dans le deuil monsieur l'abbé Denys Lamy, rédacteur des *Cloches de Saint-Boniface" :* son père, un neveu et une nièce ont été tués à Yamachiche, P.Q., par un train qui traversait un chemin public.

Nous offrons à monsieur l'abbé Lamy nos plus profondes sympathies.

Le R. P. Coffee, S.J.

On annonce le décès, à Montréal, du révérend Père Coffee, S.J., autrefois curé de la paroisse de Saint-Ignace de Winnipeg et Procureur au collège de Saint-Boniface.

L'ARMEE ROUMAINE

Le noyau de l'armée roumaine est constitué, en temps de paix, par cinq corps d'armée à deux divisions : 1er corps, Crajova ; 2ème corps, Bucarest ; 3ème corps, Galatz; 4ème corps, Jassy; 5ème crops, Constantza.

Voici, par armés, le chiffre des unités :

Infanterie. — L'infanterie comprend :

40 régiments actifs à 3 bataillons 120 bataillons; 40 régiments cadres à 3 bataillons, servant à l'infanterie des réserves, 120 bataillons; 10 bataillons de chasseurs à pied, 10 bataillons cadres de chasseurs à pied, 20 bataillons; 1 brigade de garde-frontière "granicie-ra", 6 bataillons.

Total : 266 bataillons.

Cavalerie. — La cavalerie comprend : 10 régiments de "rosieri" (hussards rouges), à 4 escadrons, 40 escadrons; 10 régiments de "calarash" (hussards noirs), à 4 escadrons, 40 escadrons.

Ces derniers régiments sont des régiments cadres complétés par le système du "schimb" (service alternatif); le service y est de 130 jours la première année, de 40 jours la deuxième année et de 30 jours la troisième année. Les jeunes gens admis à ce service possèdent chez eux et entretiennent un cheval qu'ils doivent amener à chaque convocation ou à la mobilisation.

La proportion de cavalerie dans l'armée roumaine est relativement forte. Les raisons en sont d'ordre historique et traditionnel.

Artillerie. — L'artillerie comprend :

20 régiments d'artillerie de campagne à 6 batteries de 4 pièces de 75 Krupp, 480 pièces; 5 régiments d'artillerie de campagne de réserve, 160 pièces; un nombre indéterminé de batteries d'obusiers de 105 à tir rapide et de batteries lourdes.

L'effectif de l'armée roumaine depuis le commencement de la guerre a passé par diverses fluctuations. Le nombre d'hommes sous les drapeaux était de 100,000 en juillet 1914, 400,000 en septembre 1914 et est retombé à 150,000 pendant l'hiver 1914-1915; mais depuis quelques mois un grand nombre de réservistes et les cavaliers du système du "schimb" ont été appelés. Depuis le début de la guerre, près de 900,000 hommes sont passés sous les drapeaux.

De l'avis de tous ceux qui ont pu l'étudier de près, l'armée roumaine a conservé les belles vertus militaires dont elle fit preuve, il y aura tantôt quarante ans, au cours de la grande guerre russo-turque, où elle s'illustra dans maints combats, et particulièrement lors du mémorable siège de Plewna.

L'Allemagne manifeste son inquiétude

Londres, 22. — Une dépêche de Berne au *Morning Post*, résume un article publié dans le *Neue Augsburg Ueitung*, par le prince Alexandre de Hohenlohe. Cette dépêche dit: "Le prince Alexandre de Hohenlohe déclare qu'il est maintenant évident que la guerre ne se terminera pas par la défaite d'un des belligérants et qu'une nouvelle façon de mettre fin au massacre doit être trouvée. Le prince affirme qu'il est impossible pour les belligérants de réaliser leurs fantastiques espérances, que la guerre doit être terminée par un compromis ou par la ruine complète de toutes les nations belligérantes. Le prince Alexandre de Hohenlohe prétend que toutes les nations belligérantes, sans exception, désirent ardemment une paix honorable, bien que les déclarations des hommes d'Etat et des chefs de partis indiquent le contraire. Le prince dit que la paix conclue à l'heure actuelle serait honorable, parce que toutes les armées ont combattu avec un courage incomparable et un héroïsme sans précédent. Il termine son article en déclarant qu'il y a deux hommes capables d'empêcher la catastrophe qui menace de ruiner l'Europe. Ces deux hommes sont le pape et le président des Etats-Unis. D'après le prince Alexandre de Hohenlohe, le pape dispose d'une autorité morale, et le président Wilson d'une puissance matérielle suffisante pour sauver l'Europe."

Les Canadiens-français brillent au front

(*La Presse*)

M. Philip Gibbs, dans son compte rendu des dernières batailles livrées par les troupes canadiennes, en Picardie, n'a pas caché son admiration pour les gars de Québec. Voici ce qu'il dit, après avoir vanté d'une façon générale l'habileté et l'lan des Canadiens :

"Parmi eux se trouve un contingent de Canadiens-français, aux yeux noirs, que j'ai vus souvent converser avec les paysans français, dans la langue de ces derniers. Ces gaillards de Québec, qui ressemblent beaucoup aux provinciaux de France, tout en paraissant plus robustes et plus timides, s'élancèrent sur l'ennemi comme des loups et atteignirent promptement la position allemande, qu'ils avaient demandé la permission de prendre. Balayés d'abord par le feu des mitrailleuses et tenus en échec par l'énergique défense des Boches, ils se servirent de deux véhicules-moteurs blindés, dont l'un appelé "Crème de Menthe", et l'autre, "Cordon Rouge," pour disperser les artilleurs allemands, et s'emparèrent de leurs positions, en faisant des centaines de prisonniers."

Est-il besoin de dire que cet exploit apporte beaucoup de réconfort à la province de Québec, si décriée depuis quelque temps par une caste étroite et fanatique qui croit incarner les vertus guerrières et le patriotisme. Ce groupe vient de recevoir une double leçon de M. Gibbs, qu'on ne saurait accuser décemment d'être partial à notre égard. M. Gibbs vient d'apprendre à Ontario que Québec est capable de produire des braves, et que le Canadien-français parle une langue aisément comprise des paysans de France. Cela empêchera-t-il certaines gens, qui ne connaissent absolument rien de la langue française, de continuer à parler du patois français de Québec ?

Reglements de Homesteads

Il a été décidé de donner protection, durant la saison de la récolte et des battages, à tous les *homesteaders* qui demanderont à s'engager pour les récoltes.

Ceci cependant ne s'applique pas aux détenteurs d'entrées imparfaites par procuration.

Les applicants peuvent s'adresser pour cette permission au Département de l'Intérieur où à l'agent du district.

L'absence du homestead pendant l'engagement aux récoltes ne peut pas compter comme résidence.

E. WINDMEYER,
Agent, des Terres du Dominion.

45-47

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

LA GUERRE

L'armée russe de Galicie capture 3,600 d'un seul coup de filet.

* * *

Les bulletins des Balkans notent de sérieux échecs pour les Bulgares.

* * *

Paris, 19.—L'ennemi abandonne encore des positions sur la Somme, notamment le village de Deniecourt.

Les Anglais avancent 1000 verges sur un front de un mille.

Violent combat d'artillerie à Verdun.

* * *

En Macédonie les Français prennent d'assaut la ville de Florina. Toute la campagne des Balkans est satisfaisante.

* * *

Paris, 20.—Tranquillité relative hier sur le front ouest.

* * *

L'ennemi réclame un succès important en Transylvanie contre les Roumains et contre les Russes en Galicie.

* * *

Les Bulgares ont évacué la ville de Monastir.

* * *

D'après une dépêche d'Athènes les Autrichiens se préparaient à évacuer Trieste.

* * *

Paris, 21.—L'ennemi lance une puissante offensive contre les lignes françaises de Bouchavesnes, (Somme), prennent un peu de terrain et sont repoussés par une charge à la baïonnette.

* * *

En Macédoine le combat est violent. Les Bulgares n'ont pas encore évacué Monastir.

* * *

Les rapports sont contradictoires au sujet de la campagne de Transylvanie. Les Roumains et les Autrichiens réclament également des victoires.

* * *

Paris, 22.—Le combat est si violent sur la Somme que les Allemands y ramènent en hâte toute une division qui partait pour le front russe. Gain français à Verdun.

* * *

En Roumanie le général Von Mackenzen retraite devant l'armée russo-roumaine après 6 jours de bataille.

* * *

Sur le front Est il y a vive bataille entre Allemands et Russes dans la région de Lutsk.

* * *

Paris, 23.—Les Français avancent encore sur la Somme; les Anglais se rapprochent de Baupaume.

* * *

Berlin prétend que Von Mackenzen a remporté une importante victoire contre les Roumains à Dobrudja; la Roumanie prétend au contraire que Von Mackenzen a été forcé de reculer.

* * *

Berlin et Vienne admettent un succès russ edans les Carpathes.

* * *

Londres, 25.—14 zeppelins survolent la côte est de l'Angleterre et Londres hier. Le bilan des dommages n'est pas encore fait; 28 personnes sont tuées à Londres; 99 blessés. Les Anglais détruisent deux zeppelins.

Douze barques anglaises sont détruites par les sous-marins allemands, ce qui indiquent que les sous-marins convoyaient les zeppelins.

* * *

Paris, 25.—Combats d'aviateurs surtout, sur le front Ouest.

Les Français abattent 26 aéroplanes allemands sur la Somme; les Allemands abattent 24 aéroplanes français ou anglais.

* * *

Sur le front Est, bataille depuis les marais de Prijet à la frontière roumaine.

* * *

Paris, 26. — Foch s'empare du village de Rancourt et coupe en deux le chemin de fer Baupaume-Péronne; les défenseurs de Combles quittent la ville. De son côté le général Haig s'empare de Morval et de Lesbœufs, il avance un mille, sur un front de 6 milles.

* * *

Les Russes remportent un nouveau succès à Dobrudja, en Roumanie.

* * *

Un zeppelin bombarde la capitale de Roumanie-Bucarest.

* * *

Peu de nouvelles du front-est.

* * *

Paris, 27.—Combles tombe enfin sous les coups d'une attaque conjointe des forces alliées.

Haig s'empare de Thiepval.

Ces deux succès sont importants.

* * *

La Grèce entrerait en guerre d'ici à quelques heures, du côté de l'Entente.

* * *

Peu de nouvelles des fronts de l'Est.

L'INTERVENTION DE LA ROUMANIE

OBLIGERA L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE A PRETER MAIN-FORTE A LA BULGARIE ET A LA TURQUIE.

New-York, 15.—On mande de Londres au *Sun* :

La Bulgarie et la Turquie ont un grand besoin de l'aide de l'Allemagne et de l'Autriche, à cause de l'intervention de la Roumanie. Voilà pourquoi Enver Pacha, ministre de la guerre de Turquie, et le roi Ferdinand de Bulgarie ont conféré avec le kaiser et von Hindenburg, au quartier général sur le front oriental. Le correspondant du *Daily Express* à Genève fonde cette assertion sur des dépêches de Budapest.

Suivant ces messages, Enver Pacha et Ferdinand ont fait remarqued aux chefs allemands et autrichiens que si la Bulgarie est attaquée au nord par une grande armée russo-roumaine, elle sera forcée d'évacuer la Macédoine hellenique et le front de Salonique devant l'armée du général Sarrail. Enver a déclaré au kaiser que les troupes ottomanes envoyées récemment sur le front russe devaient revenir pour prêter main-forte aux Bulgares, car en cas de défaite des Bulgares, la Turquie serait isolée et entourée.

Ce correspondant affirme que l'Autriche a promis des canons, mais pas d'hommes à ses alliés du sud, et l'on ignore la réponse de l'Allemagne. Il ressort d'un radiotélégramme de Rome, toutefois, que le conseil général a tracé un plan d'offensive dans les Balkans, pour la réalisation duquel Berlin doit fournir 200,000 hommes et l'Autriche 100,000.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AVIS IMPORTANT

Les personnes qui désirent correspondre avec des parents habitant les départements envahis en France sont priés de bien vouloir donner leur adresse à l'Agence Consulaire de France à Winnipeg.

Par ordre,
J. H. Bourgouin,
Agent Consulaire de France.

Arrondissement scolaire bien baptisé

Savez-vous comment s'appelle le nouvel arrondissement scolaire formé à l'Est de La Broquerie ?

L'arrondissement scolaire Joffre.

Ce nom a été adopté à l'unanimité par le bureau d'arbitrage à la suggestion de l'honorable juge Prud'homme.

LA SUISSE

Le *Manitoba* accuse réception, avec remerciements, d'une jolie brochurette que lui envoie le consulat suisse de Winnipeg et qui est intitulée: "Institut d'éducation *Rhenania.*" Le texte et toute la gravure de cet opuscule sont fort intéressants. C'est un pays de merveilleuses beauté que la Suisse, et la vue de ses montagnes, de ses lacs, et de ses châteaux, même en images, fait plaisir. Et, audessus de cela, il y a la Suisse qui travaillé, qui produit et qui étudie; celle-là aussi se devine bien dans le petit livre que nous avons reçu.

Pendant que nous parlons de ce pays, mentionnons les services qu'il rend aux nations qui sont en guerre et accueillent leurs malades et leurs blessés. Les somptueux hôtels de Suisse sont devenus des hôpitaux, toute la Suisse est devenue un vaste hôpital. Ce dévouement est bien dans les traditions nationales de l'Helvétie. Mais cette fois-ci c'est un chapitre d'histoire que toute l'humanité soulignera.

Feu M. Ed. Guilbault

Résolution passée par le Conseil de Ville de Saint-Boniface, à sa séance du 25 septembre 1916 :

"Le Conseil de Ville de Saint-Boniface, profondément touché de la perte d'un de ses membres les plus dévoués, dans la personne de Monsieur Edouard Guilbault, désire offrir aux membres de sa famille, l'expression de ses plus sincères sympathies.

"Et que copie de cette résolution soit transmise à la famille du défunt et insérée dans la presse locale."

* * *

A une assemblée des membres de la fanfare La Vérendrye, tenue le 19 septembre 1916, les résolutions de condoléances suivantes ont été unanimement adoptées :

Que les membres de cette fanfare ont appris avec un profond chagrin le décès de M. Edouard Guilbault, échevin de la Cité de Saint-Boniface, survenu le 15 courant;

Que cette perte prive cette association d'un de ses bienfaiteurs les plus insignes et de ses plus ardents admirateurs ;

Que, comme témoignage d'estime et d'appréciation pour ses faits, cette association fasse célébrer une grand'messe pour le repos de son âme ;

Que copie des présentes soit transmise à la famille éprouvée et à la presse.

Chs. C. Bernier,
Président.
Jos. Vermander,
Secrétaire-Trésorier.

* * *

Madame Edouard Guilbault, épouse de feu M. l'échevin Edouard Guilbault remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son mari, soit par offrandes de fleurs, messes, ou assistance aux funérailles.

SACRE-COEUR

Les longues et tristes soirées étant arrivées, vous vous demandez, anxieux, comment vous allez vous organiser pour en passer, le plus possible, de gaies et de charmantes. Eh bien ! remerciez la paroisse du Sacré-Cœur qui, toujours soucieuse de vous êtes agréable, a pensé à vous en procurer, tout au moins une par semaine en recommençant la série de ses fameuses parties de cartes, dont la première de la saison aura lieu le mardi, 3 octobre prochain, dans ses grandes salles de l'école à 8 heures du soir.

Ces soirées, étant non seulement amusantes, sont, vu les circonstances pénibles du moment, devenues patriotiques, car il s'agit de soutenir notre école française et de prouver notre union pour la défense de notre droit imprescriptible à l'enseignement de notre langue.

Venez toutes, mesdames, car c'est le meilleur moyen de les amener tous et, alors, nous aurons salles combles et la galanterie s'alliant au patriotisme nous verrons la grande famille canadienne-française montrer qu'elle n'a rien perdu de ses belles, grandes et nobles traditions.

Que toutes celles ou ceux qui auront lu cet appel n'oublient pas le mardi, 3 octobre, et rappellent cette date à leurs amies ou amis.

—*Communiqué.*

L'Union Nationale Métisse

Dimanche le 1er octobre 1916, à 2 heures et demie de l'après-midi il y aura réunion des membres de l'Union Nationale Métisse Saint Joseph de Saint-Vital, à la résidence de M. Joseph Riel, à St-Vital. Avis aux intéressés.

Maurice Goulet,
Secrétaire.

Le sacre de Mgr Sinnott

Ottawa, 21.—Ce matin, privément, dans la chapelle de la Légation apostolique, a eu lieu le sacre du nouvel archevêque de Winnipeg, Mgr Alfred-Arthur Synnott, ex-secrétaire de Son Excellence Mgr Pérégrin-François Stagni, délégué du Saint-Siège au Canada. Celui-ci présidait la cérémonie, avec, comme prélats assistants, NN. SS. Chs.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa, et John T. McNally, de Calgary.

Mgr Synnott doit partir incessamment pour Winnipeg, où son intronisation officielle se fera dans quelques jours.

Mgr Synnott est âgé de 39 ans, étant né le 22 février 187, à Morell (I.P.E.) du mariage de John Synnott et de Jane McAuley.

Il a étudié successivement au collège Dunstan, de Charlottetown, à l'Appollinaire de Rome et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut secrétaire privé de Mgr Sbaretti, puis ensuite de Mgr Stagni. Il fut créé prélat de la maison de Sa Sainteté le pape, le 16 mai 1907, et archevêque de Winnipeg, lors de changements qui suivirent la mort de Mgr Adélard Langevin. On sait que le successeur de ce dernier au siège archiépiscopale de Saint-Boniface, est Mgr Arthur Béliveau.

A la cérémonie il n'y avait que quelques membres du clergé et quelques membres de la famille de Mgr Synnott qui étaient venus à Ottawa spécialement pour la cérémonie. A une heure, cet après-midi, un banquet a été offert par Mgr Stagni au nouvel archevêque auquel assistaient les personnes qui avaient été présentes à la cérémonie du sacre.

Chez Nous ET autour de Nous

Madame Michel Dumas, de Saint-Laurent, vient de subir une grave opération chirurgicale à l'hôpital de Saint-Boniface. L'opération a été faite par M. le docteur Lachance.

Dans le rapport que nous avons fait des funérailles de monsieur l'échevin Guilbault, nous disions que la fanfare La Vérendrye avait pris place dans le cortège; nous aurions du écrire: "La fanfare de la Cité." M. Guilbault avait été le très dévoué vice-président d'honneur de la "Fanfare de la Cité," a tenu à honorer sa mémoire en participant aux funérailles.

Le siège de M. l'échevin Guilbault au conseil de ville a été drapé de noir en signe de deuil.

M. l'échevin J. A. Beaupré a été réélu pro-maire pour le prochain terme d'office.

Le pain est monté à 7 sous ; 15 pains pour $1.00 depuis lundi matin.

La foudre est tombée lundi matin sur la résidence de M. Irénée Benoit, rue Masson et a frappé une cheminée.

La troupe des *Acteurs Permanents* du Dominion s'est transportée depuis lundi au Winnipeg Theatre agrandi et embelli.

La "Carnafac Stock Food Company" va construire un élévateur de 38x42 sur l'emplacement occupé autrefois à Saint-Boniface par la "Rice Malting Company." Le nouvel édifice coûtera $25,000. La "Public Market Company" ajoute aussi un nouvel édifice de $7,050 aux bâtisses qu'elle possède déjà aux cours à bestiaux. Ceux abattoirs sont aussi en voie de construction dans le même district. Décidément Saint-Boniface industriel revient à la vie et au mouvement

Louis Racine, qui s'était blessé jeudi aux chantiers de l'aqueduc de Shoal Lake, est mort de ses blessures dimanche.

M. J. A. Marion, président de la Chambre du Commerce de Saint-Boniface a appris avec plaisir que les démarches entreprises par cette société ont été couronnées de succès: Saint-Boniface et Fort Francis auront entre elles un service postal quotidien. Ce sera un grand avantage pour les deux villes et pour nos paroisses bâties sur la ligne. Le courrier de Francis arrivera à Saint-Boniface à 10.30 a.m., et quittera à 5.30 p.m.

Un commissaire d'écoles un peu trop loquace c'est M. Leslie, de Norwood. Ses collègues canadiens-français lui ont demandé de rendre compte, à la prochaine séance de la Commission, de paroles désobligeantes qu'il a prononcées au sujet de *Saint-Boniface-nord,* dans une réunion précédente. Il peut être bon, aussi, de noter que M. Leslie a présenté à la Commission une pétition demandant la séparation de *Saint-Boniface-nord* et *Saint-Boniface-sud* comme districts scolaires. Sa pétition est recouverte de 93 noms sur un total de 2537 électeurs !

M. A. W. Puttee, du *Voice,* et P. R. Cann, viennent d'être poursuivis en libel pour $70,000.00 par des associations ouvrières de Winnipeg.

Une forte tempête de tonnerre et de pluie s'est abattue sur Winnipeg et Saint-Boniface lundi matin à 4 heures. Il y eut beaucoup de fracas et beaucoup d'eau, mais peu de dommages, sauf à la Arctic Ice Company, qui a perdu une étable de $15,000.

Une rumeur

Une rumeur veut que *La Libre Parole* change prochainement de rédacteur.

PAROLES SYMPATHIQUES

(Le Droit)

. . . .

Les Canadiens-français du Manitoba viennent d'entrer dans la phase aiguë de la lutte scolaire. Leur conduite répond parfaitement à la haute opinion que toute la race s'était faite de leur patriotisme et de leur courage.

Ils ont fait les premiers pas dans une voie douloureuse où les accompagneront non seulement les vœux et les prières de tous les frères de l'Ontario et du Québec, mais aussi leur appui moral et pécuniaire si c'est nécessaire.

La cause des Canadiens-français du Manitoba est celle de tout le peuple et aujourd'hui plus que jamais nous sommes conscients de notre devoir.

Le cri persécuteur de *Un seul drapeau et une seule langue pour tout le Canada* a été poussé en Ontario comme au Manitoba et la réponse a été spontanée et unanime.

Tous les Canadiens-français connaissent et comprennent la lutte qui se livre dans les deux grandes provinces anglaises et ils sont décidés de combattre jusqu'à la victoire, *jusqu'au bout.*

J.-Albert Foisy.

LES CANADIENS-FRANÇAIS AU FEU

A COURCELETTE

(Rapport officiel)

Un fameux bataillon canadien-français, qui avait pour objectif la plus grande partie du village de Courcelette se conduisit avec une grande habileté en même temps qu'avec un courage admirable. L'une après l'autre les défenses du village, les pâtés de maisons, qui faisaient autant de petites citadelles, les tranchées à travers les rues furent capturés, et franchissant tout le village, ils s'établirent bien en avant du côté du nord et de l'est. Les soldats firent preuve individuellement d'une grande initiative pour vaincre les résistances diverses des différents postes occupés par les Allemands et pour arracher ceux-ci à leurs caves fortifiées et à leurs "dugouts."

A la gauche des Canadiens-français un bataillon de Halifax coopéra brillamment à la capture du reste du village. Enfin deux autres bataillons s'emparèrent des tranchées à l'ouest du village et y établirent une forte position.

Ainsi en douze heures environ, les Canadiens se sont emparés de toutes les positions défensives des Allemands sur un large front et sur une profondeur de 1,000 à 2,000 verges. Et cette opération a été accomplie en face d'une résistance désespérée des meilleurs régiments allemands.

Aussitôt que les opérations eurent été capturées, le travail de les consolider commença et pour cela, les bataillons de pionniers, aidés des autres soldats accomplirent des merveilles en un rien de temps. Les Allemands peuvent revenir maintenant avec leurs contre-attaques : ils seront bien reçus. Nos pertes n'ont pas été disproportionnées pour les magnifiques résultats qui ont été obtenus.

Le 15 septembre sera pour toujours une journée historique pour le Canada. Nos braves soldats y ont remporté sur les Allemands une victoire signalée. Et c'est avec encore plus de confiance maintenant qu'ils envisagent l'avenir et se préparent à en remporter d'autres.

"PACIFIQUE" ET "PACIFISTE"

De l' "Echo de Paris", commentant une très juste déclaration de M. Briand :

Il y a, dans les déclarations de M. Briand, qu'à reçues le *Telegraaf* d'Amsterdam, une petite phrase très importante et qui mérite d'être méditée par nos maîtres d'hier, pour leur repentir, et par nos maîtres de demain, pour leurs enseignements. Le président du Conseil note les perpétuels sacrifices que la France a faits, sans relâche, à son grand amour de la paix; et il ajoute: "On peut même se demander si cet amour, poussé à l'extrême limite, n'a pas contribué à déchaîner la guerre qui ensanglante l'Europe." Eh ! oui : nos ennemis ont pu se tromper sur l'idée que nous avions de la "dignité nationale" et croire qu'un peuple qui montrait une telle horreur de la guerre, en avait la crainte et cèderait à la première réalité de la guerre.

On louera M. Briand d'oser le dire. Il glorifie avec raison la France pacifique ; mais il blâme la France pacifiste. Sa formule est bonne. A peine en veut-on retrancher les mots de doute: il est certain que les théories—et les pratiques—pacifistes qui ont été pendant de trop longues années, la coutume de nos politiciens les plus influents ont mis notre pays en posture d'être attaqué. L'étonnante merveille n'est pas son malheur, mais sa résistance.

Or, aujourd'hui encore, après deux ans de guerre, les pacifistes continuent de sévir. Leur apostolat désastreux tend à la paix hâtive et bâclée. Comme naguère ils insultaient les "chauvins," ils insultent sous le nom de "jusqu'aux boutistes" les partisans d'une guerre menée à ses indispensables conséquences. Leurs outrages ne changent rien à leur responsabilité : leur folie ancienne a tenté les Boches et nous a valu cette agression; leur folie nouvelle serait le prélude abominable d'autres guerres. *Si vis pacem*...... Ce vieil aphorisme, retournons-le : *Si vis bellum, para pacem.* En d'autres termes: pour attirer la guerre sur un pays, on n'a pas trouvé mieux que les pacifistes. Ces paratonnerres attirent la foudre, et, mauvais outils, mettent le feu à la maison.

L'AGONIE DE JULES LEMAITRE

(Les Annales)

Je n'ai pu lire sans un serrement de cœur les pages où Myriam Harry raconte, avec émotion dans la *Revue de Paris,* l'agonie et la fin de Jules Lemaître... Quelle tristesse ! Depuis quelques années, visiblement, la santé de notre ami déclinait. Nous n'eussions pas supposé que le dénouement, prévu hélas ! fût si proche. Il souffrait d'un mal incurable, l'artériosclérose. Des avertissements successifs l'obligèrent à se surveiller, à mener unee xistence végétative. à restreindre ses travaux. Il dut renoncer aux conférences, aux longs articles. Une invincible lassitude immobilisait sa main à demi paralysée. Il publia en 1913 un dernier volume de contes et composa une préface pour la *Petite Fille de Jérusalem.* Au printemps de 1914, survint la grande crise. S'éveillant un matin et jetant, comme d'habitude, un regard sur les journaux, il s'aperçut que les phrases imprimées lui étaient devenues inintelligibles. Il crut d'abord à un trouble optique. Mais, autour de lui, il distinguait nettement les formes et les couleurs. Seule la signification des caractères écrits lui échappait. Il avait été frappé de "cécité verbale". Ses yeux ne pouvaient plus discerner le sens des mots. Vous représentez-vous cette horreur, cette épouvante ! Le critique délicat, le bibliophile amoureux des livres, se trouvait ramené à la condition des tout petits enfants ou des illettrés. Et,—suprême torture,—il se rendait compte de son état. Myriam Harry le surprit désespéré, effaré, tenant à la main un de ces merveilleux volumes assemblés par lui et dont la collection formait son plus précieux trésor. Il murmurait: "Je ne sais plus lire ! Je ne sais plus lire !" Dès lors, il éprouva le besoin de fuir les questions douloureuses, les curiosités banales et indiscrètes ; il partit pour son village de Tavèrs, dans l'Orléanais..... Il envoyait presque chaque jour à Myriam Harry, un court et tragique billet, tracé d'une main incertaine, dénué d'ortographe. Le savant normalien avait oublié l'étymologie et la grammaire !... Elle vint passer auprès de lui, quelques jours. Il l'attendait, recroquevillé au coin d'un feu de bois — en juillet — et très accablé, découragé, détaché de cette vieille maison familiale où, entouré des images de son père et de sa mère, il goûtait autrefois le charme de la solitude et du repos. Tout ce qu'il y avait aimé lui devenait sujet d'amertume: le beau jardin, dont il remontait péniblement les allées; le ruisseau du Ru, dont il redoutait l'humidité; les peupliers chantés jadis en des vers si tendres, et dont le frais chuchotement 'empêchait maintenant de dormir. "Je voudrais disparaître, disait-il, me chauffer au soleil, dans un pays inconnu." Et comme sa visiteuse lui rappelait les liens étroits qui l'avaient toujours uni à ce coin de terre, il répétait d'une voix sourde: "Oui, mais en ce temps-là, je savais lire." Ses larmes coulaient... Il pleurait sur lui-même, sur infirmité, sur sa déchéance. Quelle misère !...

Pourtant, des idées et des sentiments survivaient à ce naufrage. Myriam Harry en eut la preuve quand, le dimanche 2 août, elle put quitter Paris, malgré les rigueurs de la consigne, et se rendre une dernière fois à Tavers. La rumeur avait instruit Jules Lemaître des événements.

"Il savait : des gars de chez lui étaient venus lui dire adieu; son propre médecin était parti. Malgré sa respiration brève, il nous interrogea avec avidité et consternation.

"—Cette guerre, qui l'a déclarée ? Pourquoi ? Vous êtes bien sûr que ce n'est pas nous? On chantait la *Marseillaise ?*... On promenait des drapeaux ?... On criait: "Vive la France !"

"Puis s'effondrant sur un banc:

"—Ah! l'horrible chose! la chose atroce que la guerre! Je l'ai vu en 70! J'avais dix-sept ans; j'étais brancardier à Orléans. Je n'en ai jamais pu chasser les visions d'horreur ! Et dire que je reverrai tout cela !

"Dans le courant de l'après-midi, il me dit :

"—Je ne peux pas rester ici. A Paris, peut-être pourrai-je me rendre utile à mon pays... Ah ! serons-nous victorieux ?

"Nous dînames sur la terrasse. La nuit était douce, les grillons chantaient dans les prés. Il se souleva dans son fauteuil, et, laissant retomber ses poings sur la table :

"—Ah ! Guillaume ! c'est lui qui a voulu cette guerre ! le scélérat ! l'assassin !

"Quand il fut couché, on dut lui mettre des ventouses. Il nous répéta notre promesse de le ramener à Paris le lendemain, et, dans un dernier effort, il dit encore :

"—Ah ! si seulement je pouvais donner ma vie pour la France ! Ce serait au moins une fin logique; car, au fond, je n'ai jamais aimé qu'elle !"

Est-il rien de plus émouvant que ce récit ! Le pauvre homme qui frissonne dans son lit de douleur et ne sera bientôt que poussière, fut une âme, une conscience, un cerveau. Il adora sa patrie, il lui sacrifia les paisibles délices d'une existence de mandarin lettré qui pouvait se tenir à l'abri des orages, il répandit avec ferveur ce qu'il croyait être la vérité. Et ce bon Français, spectateur passionné de la tragédie dont il ignorera le dénouement, s'endort, bercé par le chant des petits soldats qui défilent sur la route, se pressant vers la frontière.

LE BONHOMME CHRYSALE.

Distribution de grain et de pommes de terre de semence

par les

FERMES EXPERIMENTALES DE L'ETAT

7 1916-1917

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants: blé de printemps (à peu près 5 livres), avoine blanche (à peu près 4 livres), orge (à peu près 5 livres), et pois de grande culture (à pjeu près 5 livres). Les échantillons de pommes de terre (à peu près 3 livres) devront être demandés à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste.

Il n'est accordé qu'un échantillon de grain et qu'un échantillon de pommes de terre par chaque ferme. Comme notre réserve de semence est limitée, les cultivateurs feront bien de-nous adresser leurs demandes de bonne heure. Probablement en retard seront les demandes reçues après décembre.

Toute personne désirant avoir un échantillon devra écrire (franco) au: Céréaliste du Dominion, à la Ferme expérimentale, à Ottawa, pour qu'il lui soit envoyé une formule de demande.

J. H. TISDALE,
Directeur des Fermes Expérimentales du Dominion.

THEATRES

Walker.—Cette semaine "Birth of a Nation", grande représentation sur toile par vues animées; c'est la mise-en-scène la plus dispendieuse qui existe; un orchestre de trente musiciens donnera un programme de musique choisie chaque soir et chaque après-midi. La semaine prochaine, un grand drame, "The Winning of Barbara Worth", les trois premières soirées de la semaine. A l'affiche pour la semaine du 9 octobre, "The Garden of Allah", deux représentations, pour le lundi le jour de fête d'Actions de Grâces. A venir : "Robson Choise."

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"The Eternal City"; la semaine prochaine: "Jerry."

A *l'Orpheum, rue Fort*—*Vaudeville* : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Grande mise-en-scène "The Forest Fire", drame; Josie Heather, chant; les frères Ward, Robert et Laurent, chant et danse; Devith, Kelly et Lucey, comédie: "The Piano Movers"; Howard Miller et Helene Vincent, opérette: "In the Cool of the Evenings"; les trois frères Kitare, gymnase et passe-passe.

Enclos de Saint-Boniface

Mis à l'enclos de Saint-Boniface, No. 263 rue Dubuc, le 25 août 1916.

Une vache Holstein âgée de 6 à 7 ans, les cornes tournée sur le front. Si non réclamée dans les trente jours elle sera vendue à l'enchère.

JAS. THOMPSON,
Gardien d'enclos.

PETITES ANNONCES

A louer.—Une bonne maison de 8 appartements, avec grand terrain pour jardin. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 48

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame T. A. Bernier, 147 avenue Provencher, Saint-Boniface.

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Gauvin, suite 1, Edifice *Le Manitoba,* Saint-Boniface.

A vendre.—2 fermes cultivées, clôturées et bâties, se prêteraient admirablement à la culture mixte, à 3 milles d'une station et 65 milles de Winnipeg. $7.00 l'acre, $500 comptant. Termes très faciles. S'adresser aux bureaux du *Manitoba.* 47-50

A louer.—Deux logements dans l'Edifice du *Manitoba* : un logement de 2 chambres avec chambre de bain et un autre de 3 chambres avec chambre de bain.

On demande—10 hommes pour coudre des mocassins. Canadian Glove Co. Ltd., 171 rue James est, Winnipeg. 47

Servante. — On demande une bonne servante, sachant faire la cuisine. Pas d'enfants. S'adresser à madame C. A. Gareau, 410, rue du Collège, Saint-Boniface. 46

Un lot bâti situé rue Dubuc, à vendre ou à échanger pour du bétail. S'adresser rue Dubuc No. 155, Norwood, Saint-Boniface. 45-49

Servante. — On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à Madame Docteur Lachance, 4, rue Hamel, Saint-Boniface. 45

Sténographe. — On demande une sténographe capable d'écrire l'anglais et le français. S'adresser à 312, Edifice McIntyre. 45-47

On demande.—Personnes pour tailler, finir et coudre à la main des habillements de dames: costumes, manteaux et robes. Bons gages, bon emploi. S'adresser à The Faultless Ladies Wear Co. Ltd., coin des rues McDermott et Lydia. 44-47

Servante—On demande une servante, cuisinière et femme de ménage. S'adresser chez madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin. Tél.: Main 1020.

ON DEMANDE

Pour des travaux de construction sur le chemin de fer, 50 hommes, Français ou Belges pour travailler en Angleterre avec le Régiment du Col. Stewart. S'adresser au No. 707 Edifice McArthur, Avenue du Portage, Winnipeg. 46

NOTICE

Rural Municipality of Labroquerie

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of La Broquerie in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date of the eighteenth (18) day of September, A.D. 1916, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs. I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on the thirteenth (13) day of October, 1916, at the Council Chamber, in the village of La Broquerie in the said Municipality, at the hour of two o'clock, in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description	Sec.	Twp.	Rge	acres more or less	Arrears of Taxes	Cost	Total	Pt.
S½ of N½¼	20	6	7	80	$ 56 43	50	$ 56 93	
NE¼	9	6	7	160	78 52	50	79 02	
SW¼...	10	6	7	160	82 02	50	82 59	
NW¼...	10	6	7	160	82 09	50	82 59	
NE¼...	10	6	7	160	90 00	50	90 50	
S½...	16	6	7	320	191 92	50	192 42	
NW¼...	21	6	7	160	82 62	50	83 12	
W½...	34	6	7	320	175 15	50	175 65	
SW¼...	14	6	7	160	82 29	50	82 79	
SE¼...	14	6	7	160	72 24	50	72 74	
NW¼...	26	6	7	160	95 02	50	95 52	
Lot part of L.S. 9...	36	6	7	46	19 19	50	19 69	
Lot part of L.S. 9...	36	6	7	46	65 73	50	66 23	
Lot part of L.S. 9...	36	6	7	51	32 96	50	33 46	
Westerly 22.86 chains, of the most Southerly part of S½...	31	6	8	132 77	168 31	50	168 81	
Westerly 17.35 chains of the most Northerly Pt. of North ½ of... ...	31	6	8	138 75	97 92	50	98 42	
SE¼...	32	6	8	160 80	108 02	50	108 52	
S½...	3	6	8	160	92 33	50	92 83	
SW¼...	22	6	8	160	82 72	50	83 22	
SE¼...	33	6	8	160	116 45	50	116 95	
S½...	2	6	8	320	187 72	50	188 22	

Dated at La Broquerie this 19th day of September A.D. 1916.

J. O. BEAUPRE,
Secretary-Treasurer.

48